

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



Monsieur Sébastien LECORNU
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Élie CALIFER

Christian BAPTISTE

Max MATHIASIN

Olivier SERVA

Députés de la Guadeloupe

Paris, le 30 septembre 2026

Monsieur le Premier ministre,

À quelques heures de la présentation du projet de loi de finances pour 2027, nous apprenons avec la plus grande préoccupation que l'ensemble des crédits nationaux consacrés au soutien de l'agriculture dans les outre-mer pourrait faire l'objet de réductions significatives.

Au total, près de 24 millions d'euros de crédits seraient concernés. Rapportée au budget de l'État, cette somme peut paraître limitée. Pour nos territoires, elle est au contraire déterminante : une telle diminution aurait des conséquences immédiates sur le revenu des exploitants, la pérennité de plusieurs filières agricoles et, plus largement, sur la capacité des outre-mer à renforcer leur souveraineté alimentaire.

Cette perspective est d'autant plus difficilement compréhensible que les soutiens accordés à l'agriculture hexagonale sont, dans le même temps, préservés ou renforcés, notamment au travers des dispositifs exceptionnels mis en œuvre pour répondre aux conséquences des épisodes de sécheresse.

S'agissant de la filière canne-sucre-rhum, le Gouvernement envisagerait une réduction significative – près de 17 M € – des soutiens nationaux qui lui sont consacrés.

Une telle décision affecterait directement le revenu des planteurs, l'équilibre économique de l'industrie sucrière et fragiliserait davantage une filière essentielle à l'économie de nos territoires, déjà confrontée à de fortes contraintes financières et climatiques.

Concernant les filières de diversification, elles seraient elles aussi durement touchées. En effet, l'abondement national dédié au Régime Spécifique d'Approvisionnement (RSA), qui bénéficie principalement aux filières de diversification et permet à nos éleveurs de supporter le coût des intrants, mis en place en 2025 à hauteur de 5 millions d'euros a été supprimé en 2026 de manière incompréhensible.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

À cela s'ajouterait désormais l'instauration de mécanismes de stabilisation budgétaire applicables aux aides issues du Comité interministériel des Outre-mer (CIOM) et destinées aux filières de diversification. Une telle mesure ne saurait être acceptée alors que le Président de la République s'est engagé devant les agriculteurs ultramarins à accompagner l'évolution de ces besoins et à renforcer les moyens permettant de développer la production locale.

Enfin, s'agissant de la filière Banane, sa situation particulièrement dégradée a conduit le Gouvernement à prendre, ces dernières années, plusieurs mesures d'urgence. En 2026 encore, la France a porté auprès de la Commission européenne une réforme ambitieuse de son régime d'aide afin de préserver l'avenir de cette production stratégique pour les Antilles.

Dans ce contexte, une diminution concomitante des moyens nationaux consacrés à cette filière serait difficilement cohérente avec l'action engagée au niveau européen et avec les engagements pris auprès des producteurs.

Monsieur le Premier ministre, comment nos territoires pourraient-ils raisonnablement atteindre les objectifs de souveraineté alimentaire fixés par l'État si, dans le même temps, les moyens indispensables à leur réalisation sont réduits par le Gouvernement dans le cadre du PLF 2027 ?

Dans la période actuelle, nos filières ont au contraire besoin de visibilité, de stabilité et de moyens à la hauteur des engagements pris. Les dispositifs de soutien ne constituent pas des avantages accessoires : ils compensent des réalités économiques objectives et conditionnent la survie même de nombreuses exploitations.

Ces réductions seraient d'autant plus incompréhensibles qu'elles interviendraient au moment même où une mobilisation est engagée à Bruxelles afin d'obtenir une revalorisation significative de l'enveloppe européenne du POSEI.

C'est la raison pour laquelle, si ces coupes budgétaires devaient être confirmées lors de la présentation du projet de loi de finances, nous ne pourrions soutenir un projet de budget qui entérinerait un tel recul et par conséquent nous appellerions à une nouvelle orientation de l'action gouvernementale, davantage respectueuse de nos territoires et de leurs agriculteurs.

Monsieur le Premier ministre, nous vous demandons donc que les arbitrages définitifs du projet de loi de finances pour 2027 permettent, *a minima*, de sanctuariser l'intégralité des moyens consacrés à l'agriculture ultramarine et de garantir le respect des engagements pris envers nos filières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre très haute considération.

Elie CALIFER, Christian BAPTISTE, Max MATHIASIN, Olivier SERVA

Copie

- *Ministre de l'Agriculture*
- *Ministre des Outre-mer*